



Ce programme est financé par
l'Union européenne



Organisation
internationale
du Travail



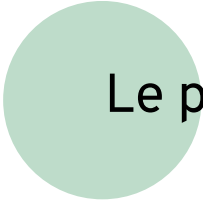
Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

THAMM



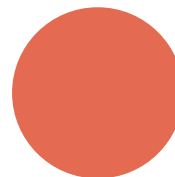
Résultats principaux de THAMM

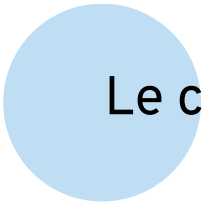
Mis en oeuvre par l'OIT - 2019-2023



Le programme

Le **programme THAMM** s'appuie sur une approche globale de la gouvernance et de la mobilité des migrations de main d'oeuvre pour **favoriser la migration et la mobilité régulière dans les pays d'Afrique du Nord**. Le programme aborde à la fois les dimensions Sud-Nord et Sud-Sud de la migration et de la mobilité de main-d'œuvre à travers le **dialogue et la coopération régionale**. Prévu sur 48 mois, il couvre trois pays : l'**Egypte**, le **Maroc** et la **Tunisie** et se montre inclusif et ouvert aux autres pays d'Afrique du Nord pour les activités sous-régionales.





Le contexte

4,4% de la **population migrante mondiale** vient d'**Afrique du Nord**

alors que l'**Afrique du Nord accueille** **0,7%** de la population migratoire mondiale

75% des permis saisonniers de première entrée dans l'UE en 2022 ont été accordés à des **travailleurs marocains**

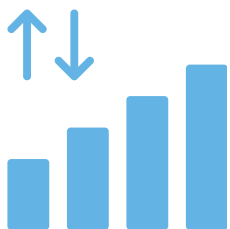


Il existe d'énormes **différences entre les sexes**, en particulier parmi les **travailleurs migrants saisonniers** d'Afrique du Nord, qui peuvent être exclusivement des femmes (des Marocaines en Espagne) ou une très grande majorité d'hommes (des Tunisiens en France ou des Égyptiens en Grèce).



Il subsiste d'importants **déficits de protection sociale** pour les travailleurs migrants qui viennent en Europe.





Selon le CEDEFOP, l'Union européenne connaîtra des **variations considérables en matière de croissance de l'emploi** au cours de la période 2020-2030 :

- Le secteur des TIC en France **augmentera de 1,97%**
- La santé en Belgique **augmentera de 2,19%**
- L'éducation en Espagne **augmentera de 2%**
- Alors que l'agriculture en général connaîtra **un déclin d'environ 6% en France et aux Pays-Bas**

Relever ces défis est essentiel pour les pays d'Afrique du Nord et d'Europe...



Les objectifs



Les **cadres législatifs et politiques nationaux** permettant et réglementant la migration et la mobilité, notamment en termes de **professionnalisation des services publics de l'emploi et de réglementation des agences d'emploi privées**, sont techniquement soutenus en fonction des besoins et des priorités des gouvernements nationaux



Les **mécanismes d'évaluation, de certification, de validation et de reconnaissance des compétences** et qualifications des migrants sont consolidés et renforcés

La **production, l'analyse et la gestion des connaissances** et des données liées à la migration de main-d'œuvre, notamment grâce au développement de **systèmes d'information spécifiques**, sont alignées sur les normes internationales



La **coopération entre les parties prenantes régionales** sur les questions de migration de main-d'œuvre et de mobilité, y compris le recrutement et la mise en relation, bénéficie des forums régionaux



Les réalisations en un clin d'œil

20

études, rapports et
documents de
recherche

8

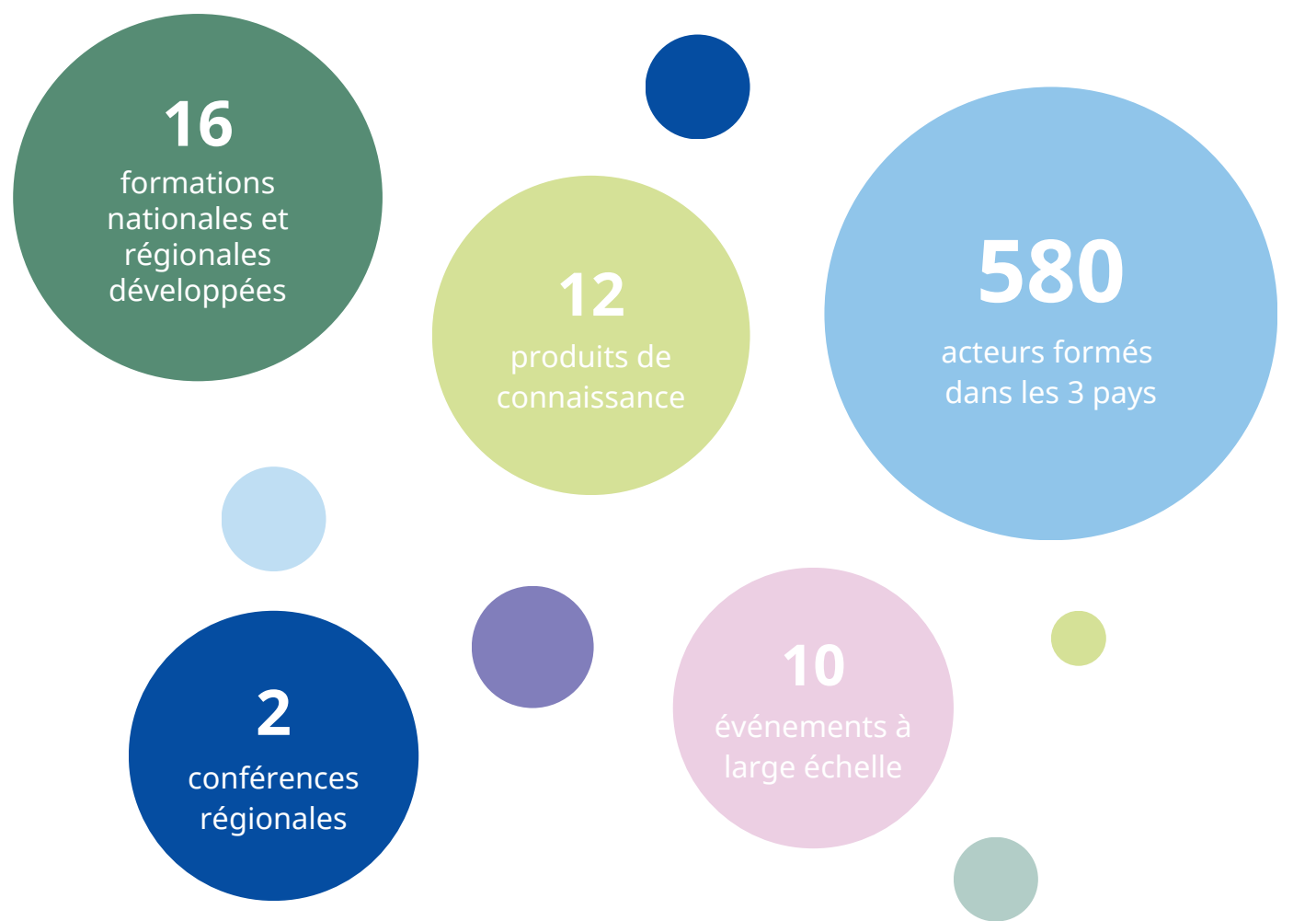
stratégies /
plans de travail
nationaux

300

acteurs institutionnels
de la région

5

ensembles
d'outils pour
les SPE



16

formations
nationales et
régionales
développées

12

produits de
connaissance

580

acteurs formés
dans les 3 pays

2

conférences
régionales

10

événements à
large échelle

Chiffres clés en Egypte, au Maroc, en Tunisie et au niveau régional

Maroc:

- **1 stratégie nationale** sur la mobilité professionnelle
- **4 études** réalisées
- **8 rapports** développés
- **1 plan d'action** établi
- **5 formations** développées
- Plus de **150 acteurs formés**

Tunisie:

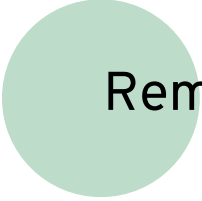
- **1 stratégie nationale**
- **9 rapports** développés
- **5 outils pratiques** développés
- **11 formations** développées
- Plus de **260 acteurs formés**

Régional:

- **2 conférences régionales**
- **2 documents de recherche**
- **2 rapports de conférence**
- Plus de **150 recommandations**
- **6 formations** développées
- Plus de **75 acteurs formés**

Egypte:

- **5 études** réalisées
- **6 rapports** développés
- **1 plan d'actions** établi
- **4 formations** développées
- **1 directive internationale** traduite
- Plus de **150 acteurs formés**



Remerciements

L'Organisation internationale du Travail (OIT) remercie chaleureusement le soutien financier et technique de la Commission européenne et des délégations de l'Union européenne en Égypte, au Maroc et en Tunisie.

L'OIT remercie tout particulièrement l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) et son personnel pour leur étroite et précieuse collaboration dans la mise en œuvre de ce programme, ainsi que l'Agence belge de développement (ENABEL), l'Agence de coopération allemande au développement (GIZ) et l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) pour le partenariat tout au long du programme.

L'OIT est profondément reconnaissante envers les chefs de file nationaux et les gouvernements et partenaires sociaux impliqués en Égypte, au Maroc et en Tunisie. Au total, plus de 100 institutions internationales, régionales, nationales et locales ont participé aux activités THAMM de l'OIT. Les objectifs de ce programme n'auraient pas été atteints sans la coopération inestimable de ces partenaires.



Ce programme est financé par
l'Union européenne



Organisation
internationale
du Travail



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

THAMM, qui signifie « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord », est un programme de coopération internationale mis en œuvre à travers plusieurs contrats par différentes institutions de mise en œuvre. La présente brochure concerne les résultats obtenus par l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans le cadre du contrat financé par l'Union européenne (UE) à travers le « Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique ».

Les études et rapports THAMM sont accessibles à travers ce lien:
bit.ly/OIT-THAMM

